CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

(Article R. 211-21 du code du tourisme)

La commission d'immatriculation mentionnée à l'article L. 141-2 du code du tourisme certifie que l'opérateur ci-après :

ASSOCIATION SOLHAME

AVENUE DE PROFESSEUR TROMBE, MAIRIE,

66120 FONT-ROMEU-ODEILLO-VIA, FRANCE

représenté par :

Madame MARIE DUMONT, TRÉSORIÈRE

a été immatriculé au registre des opérateurs de voyages et de séjours sous le numéro suivant :

IM066150004

à effet du 21/04/2015

La garantie financière est apportée par : FMS-UNAT, 8 RUE CÉSAR FRANCK, 75015 PARIS, FRANCE

L'assurance de responsabilité civile professionnelle est souscrite auprès de : MAIF, 200 AVENUE SALVADOR ALLENDE, 79000 NIORT, FRANCE

Cette immatriculation est valable jusqu'au 21/04/2018. La demande en vue de son renouvellement devra être adressée à la commission d'immatriculation deux mois avant la date d'échéance.

L'opérateur doit informer la commission d'immatriculation de tout événement pouvant avoir des conséquences sur son immatriculation (article R. 211-21 du code du tourisme) :

* dans le mois qui précède la modification quand elle peut être anticipée,

* ou au plus tard dans le mois qui suit l'événement.

Conformément aux dispositions de l'article R. 211-23 du code du tourisme, publicité sera faite de cette immatriculation dans un délai d'un mois à compter du 21/04/2015 sur le site internet d'Atout France.

Fait à Paris,

Le 21/04/2015

Le Président de la commission d'immatriculation

Jean PERRIN